

fiche technique



SENCOR STZ EST UN
HERBICIDE NOVATEUR
DESTINÉ AUX
CULTIVATEURS DE
POMMES DE TERRE QUI
CONTIENT UN NOUVEL
INGRÉDIENT ACTIF.



sencor^{MD}
STZ

cropscience.bayer.ca, 1 888 283-6847 ou communiquer avec votre représentant Bayer.

Toujours lire et suivre les instructions sur l'étiquette. Sencor^{MD} est une marque déposée du groupe Bayer. Bayer CropScience Inc. est membre de CropLife Canada.

H-22-6/17-10794337-F



Le saviez-vous ?

L'HERBICIDE SENCOR^{MD} STZ COMBINE LA PUISSANCE ÉPROUVÉE DE SENCOR AVEC UN NOUVEL INGRÉDIENT ACTIF, LE SULFENTRAZONE, QUI PERMET UN CONTRÔLE EXCEPTIONNEL DE TOUTES LES MAUVAISES HERBES PRÉSENTEMENT RÉSISTANTES.

CARACTÉRISTIQUES ET AVANTAGES

- Un contrôle à large spectre renforcé des mauvaises herbes graminées et à feuilles larges dans les cultures de pommes de terre, avec une action sur les mauvaises herbes résistantes aux triazines, au glyphosate, au linuron et aux produits du groupe 2
- Permet un contrôle des mauvaises herbes en début de saison durant les stades critiques de croissance, de même qu'un contrôle fiable des mauvaises herbes annuelles pendant toute la saison
- Utilisation facile
- S'applique au sol au stade de prélevée des pommes de terre

MODE D'ACTION

- Herbicide du groupe 5 (métribuzine) et herbicide du groupe 14 (sulfentrazone)

FORMULE ET PRÉSENTATION

- Offert sous forme d'emballage combiné pratique
 - Sencor 75DF : pâte granulée à 75 %
 - STZ – 480 g/L : formulation fluide

CONSEILS D'APPLICATION

- Les applications de Sencor STZ doivent être effectuées durant le stade de prélevée, pour éviter que les plantules émergentes de pommes de terre subissent des dommages.

– Les nouvelles pousses de pommes de terre doivent être recouvertes d'au moins un pouce de terre au moment de l'application. Si l'application est retardée, des dommages peuvent survenir, notamment si les plantons de pommes de terre sont en période de germination ou s'ils se trouvent près de la surface du sol.

– Après un buttage, laisser le sol se stabiliser et sécher avant d'appliquer le produit.

– Après une application, éviter toute perturbation du sol, y compris des activités de buttage. Si des activités de buttage sont nécessaires après une application, il est recommandé d'attendre le plus longtemps possible.

- Les applications de Sencor STZ requièrent une petite quantité de pluie dans les 10 à 14 jours subséquents pour permettre l'activation du produit.
- Utiliser les taux plus élevés pour :
 - les pommes de terre dont la saison est plus longue;
 - les situations nécessitant un contrôle de plus longue durée et lors de fortes infestations de mauvaises herbes;
 - les sols dont le pH est inférieur à 7,0 et dont la teneur en matière organique dépasse 3 %.
- Le délai de sécurité est de 12 heures.
- Le délai avant récolte est de 60 jours.
- Sencor STZ est recommandé pour les sols dont la teneur en matière organique se situe entre 1,5 % et 6 %, et pour les sols dont le pH est inférieur à 7,8. Consulter l'étiquette pour en savoir davantage.
- Le STZ (sulfentrazone) ne doit pas être appliqué dans le même champ deux années consécutives.

CULTURE	MAUVAISES HERBES CONTRÔLÉES	TAUX	PÉRIODE
Pommes de terre ¹	MAUVAISES HERBES GRAMINÉES, notamment : Pied-de-coq Brome des seigles Digitaire sanguine Panic d'automne Sétaire géante Sétaire verte Sorgho d'Alep (plantules) Panic capillaire Sétaire glauque MAUVAISES HERBES À FEUILLES LARGES, notamment : Mollugine verticillée ² Lampourde glouteron Céraiste vulgaire Petite herbe à poux Pissenlit (plantules) Renouée scabre Stramoine commune ² Kochia (STZ haut rendement seulement) Renouée persicaire Chénopode blanc Sida épineuse ² Amarante fausse-blite Amarante à racine rouge Soude kali Bourse-à-pasteur Tabouret des champs ³ Abutilon Renouée liseron ³ Moutarde des champs Liseron viloné Oxalide dressée ² Y compris les mauvaises herbes susmentionnées résistantes aux triazines, au glyphosate, au linuron et aux produits du groupe 2.	Sencor 75DF à raison de 600 à 800 g/ha (243-324 g/acre) STZ à raison de 157 à 219 mL/ha ^{4,5} (64-89 mL/acre)	Pour applications en prélevée seulement ⁶

¹ Pour toute restriction en matière de variétés, consulter l'étiquette de Sencor.

² Application en prélevée seulement (avant l'apparition de la mauvaise herbe).

³ Application en postlevée seulement (après l'apparition de la mauvaise herbe).

⁴ Ce mélange en réservoir procurera aussi un contrôle des mauvaises herbes résistantes à l'ALS, aux triazines, au linuron et au glyphosate.

⁵ Ne pas utiliser sur des sols dont le pH est égal ou supérieur à 7,8. Pour connaître les taux d'application appropriés selon la texture, la teneur en matière organique et le pH du sol, consulter l'étiquette

⁶ Ne pas appliquer sur les pousses de pommes de terre après leur apparition, car cela les endommagerait. Les pousses de pommes de terre émergentes doivent être recouvertes d'au moins un pouce de terre au moment de l'application. Après le buttage, attendre que le sol se dépose ou forme une croûte avant de procéder à l'application. Éviter la perturbation du sol après l'application.